

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CARTE D'ACCES AUX DECHETERIES POUR LES PARTICULIERS OU LES PROFESSIONNELS

Remettre ce formulaire complété, accompagné des justificatifs dans votre Mairie ou les adresser par courrier à : CCSB- Service Gestion des Déchets - 105 Rue de la République - CS 30010 - 69824 BELLEVILLE CEDEX Ou par mail à : <u>dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr</u>

Cette carte vous permet d'accéder aux déchèteries de Belleville, Juliénas, St Didier sur Beaujeu et Villié-Morgon

La première carte est gratuite. En cas de perte ou de vol la seconde carte vous sera facturée 5 €.

Pour une seconde carte, merci de joindre votre règlement de 5 € (par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public)

Une seule carte par foyer ne sera enregistrée. En cas de deuxième demande, la carte précédente est

automatiquement annulée

□ PARTICULIER	
Nom :	Prénom :
□ PROFESSIONNEL	
Activité :	Code APE/NAF :
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET/SIREN :	RCS/KBIS :
Nom et Prénom du dirigeant :	
Adresse	
Numéro : Rue :	
Code Postal :Ville :	
Téléphone fixe :Téléphone mobile :	
Justificatifs à joindre	
Pour les particuliers	
 Justificatif de domicile (copie d'une facture d'eau, gaz ou électricité ou quittance de loyer) 	
Copie de la carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire du demandeur	
Pour les professionnels	
Papier à entête commerciale avec RCS/SIRET et adresse	
Extrait Kbis ou certification d'identification au répertoire national des entreprises	
☐ Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la	
demande de carte d'accès aux déchèteries (Belleville, Juliénas, St Didier sur Beaujeu et Villié-Morgon)	
☐ Reconnais avoir pris connaissance des termes des règlements en vigueur accompagnant le formulaire de	
demande de carte d'accès	Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »
Fait à :	(et cachet pour les professionnels)
Le :	